

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

Un parcours entièrement personnalisé de 6 à 12 mois*

pour m'aider à définir mon projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand je signe mon contrat, je bénéficie :

- d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui me suit tout au long de mon parcours et jusqu'à ce que j'accède à un emploi durable;
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités;
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de mes ressources et à condition que je respecte mes engagements.

* La durée de l'accompagnement peut exceptionnellement aller jusqu'à 18 mois.

Qu'est-ce qu'on fait en Contrat d'Engagement Jeune ?

En signant mon Contrat d'Engagement Jeune, je peux avoir accès à :

- des points réguliers en tête-à-tête avec mon conseiller;
- des ateliers collectifs avec d'autres jeunes pour partager nos expériences ;
- des stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers;
- toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution : formations qualifiantes, service civique, prépa apprentissage, école de la 2ème chance (E2C), Epide, etc. ;
- une appli pour suivre l'évolution de mon parcours et tenir mes engagements.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur 1jeune1solution.gouv.fr ou auprès de votre agence Mission Locale ou Pôle emploi près de chez vous.